

LA REVANCHE  
DE LA CHAIR

Du même auteur

Du récit en politique

L'affiche électorale italienne

*Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986*

Les Gardiens du corps

Dix ans de magistère bioéthique

*Éditions de l'EHESS, 1996*

Jules Romain, ou la Passion de parvenir

*La Dispute, 1998*

Faire vivre et laisser mourir

Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort

*La Découverte, 2003*

Le Gouvernement des corps

(dir. avec Didier Fassin)

*Éditions de l'EHESS, 2004*

La Tentation du corps

Corporéité et sciences sociales

(dir. avec Dominique Guillo et Olivier Martin)

*Éditions de l'EHESS, 2009*

La Seconde Vie des bébés morts

*Éditions de l'EHESS, 2011*

*DOMINIQUE MEMMI*

LA REVANCHE  
DE LA CHAIR

Essai sur les nouveaux supports  
de l'identité

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>*

Cet ouvrage est publié  
dans la collection « La Couleur des idées »

ISBN 978-2-02-117145-7

© Éditions du Seuil, octobre 2014

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

## Remerciements

Que soient ici chaleureusement remerciés tous ceux qui ont accepté de répondre à mes questions sur leurs pratiques professionnelles et de me consacrer tant de temps : l'ensemble des infirmiers des chambres mortuaires d'Île-de-France interrogés lors de l'enquête de 2011-2012, et l'ensemble des sages-femmes et infirmières interrogées lors de mon enquête précédente. Ma reconnaissance va notamment à Marie-Madeleine Brémaud et à Thierry Jacquard (alors respectivement présidente et vice-président de la Collégiale professionnelle des agents des chambres mortuaires), ainsi qu'à Jean-Yves Noël (ancien président de leur Amicale professionnelle). Merci aussi à Djamel Taleb, qui m'a si efficacement éclairée sur l'École de chirurgie de Paris.

Merci à Marc Dupont pour sa réactivité, son appui constant et pour m'avoir facilité l'accès aux chambres mortuaires de l'AP-HP, ainsi qu'à Maguy Romiguière, sans qui la restitution de cet univers professionnel n'aurait été ni possible ni pensée correctement. Que ses amies, Odette Gausserand et Maddalena Chataignier, soient aussi remerciées pour leur collaboration.

Merci à Pauline Tiberghien, fondatrice de l'association Procréation médicalement anonyme qui a bien voulu répondre à mes questions, et à toutes les pionnières de La Leche League France, retrouvées sur deux continents, et qui ont accepté de témoigner souvent longuement (Claude Didierjean-Jouveau, Margaret Crick, Martine Chazelle, Françoise Delepoule, Léa Cohen, Gisèle Laviolle, Joëlle Cukier, Beverly Ivol-English, Jini Fairley, Geraldine Raymond, Susan Colson, Karima Khatib). L'aide de Claude Didierjean-Jouveau fut particulièrement précieuse.

Que soient aussi remerciés tous ceux qui ont été associés d'un peu plus près à la réflexion autour de ce manuscrit, voire à une partie de sa lecture : Géraldine Aïdan, Luc Boltanski, Anne Danion, Alain Dewerpe, Cécile Ensellem, Éliette Guine, Pierre Jouannet, Yvonne Knibiehler, Sébastien Lemerle, Paul Memmi, François Michaud-Nérard, Marie-France Morel, Francine Muel-Dreyfus, Delphine Naudier, Bruno Perreau, Bernard Pudal, Maguy Romiguère, Éric Soriano, Christian Topalov. Je tiens à dire ici à Alain Dewerpe et Bernard Pudal ma profonde reconnaissance pour leur soutien intellectuel indéfectible.

Ma profonde gratitude va aussi à Catherine Blanchard et à Bruno Auerbach pour avoir soutenu cette entreprise et pour lui avoir fait profiter de leurs talents d'éditeurs. Mon ouvrage doit tout particulièrement à l'intensité et à la rigueur des échanges avec ce dernier.

Enfin, ma pensée va aux coorganisateur et au public fidèle de collègues, de doctorants, d'étudiants et d'amis du séminaire « Corps et sciences sociales », à la MSH Paris et à la MSH-Paris Nord, où ont été testées maintes réflexions développées ici.

# Introduction

Au cours des années 1990, autour de la naissance, autour de la mort, de nouvelles pratiques ont vu le jour sans que ceux qui les ont introduites se soient véritablement donné le mot. Après avoir, dix ans plus tôt, exhorté les pères à couper le cordon ombilical de leur nouveau-né et à leur donner les premiers soins, on a ré-incité les mères à allaiter, et certains tendent aujourd'hui à leur faire regarder, voire emmener le placenta. Depuis ces années-là aussi, dans tous les pays occidentaux, chaque fois qu'un enfant meurt autour de sa naissance à l'hôpital, le père et la mère se voient encourager à regarder et à toucher le corps du bébé. Plus généralement, une nouvelle théorie du deuil, fort décalée par rapport à la théorie freudienne, s'est diffusée comme une traînée de poudre : chacun se devrait de « faire son deuil », et un tel deuil serait « difficile », voire « impossible » sans confrontation avec un corps ou, à défaut, avec des « traces ». La littérature, le cinéma, la presse et même les catalogueurs de bibliothèque ont largement contribué à vulgariser et à marquer du sceau de l'évidence cette conception à la fois volontariste et matérialiste du deuil.

Or cette évolution a produit des effets bien réels. Une exigence de traçabilité s'est imposée au point que des freins à la mobilité des cendres, voire à la crémation elle-même, ont été mis en place dans plusieurs pays européens. Le souci croissant de montrer les corps des défunts à leurs proches a fortifié des professions entières (comme la thanatopraxie) et en a moralisé d'autres (comme celles du soin en chambres mortuaires). Certains professionnels de la transplantation se sont même mis à formuler explicitement la crainte que la personne greffée ne rejette

psychiquement – et non plus physiquement – le greffon, parce que la personnalité du donneur y serait trop présente. Ajoutons à cela la demande de plus en plus pressante de certaines personnes de se confronter, en chair et en os, à ceux qui ont participé à leur naissance « biologique » d'adoptées, de nées sous X ou d'un don de sperme...

Telles sont quelques-unes des pratiques dont il s'agit de montrer la logique cachée et les déterminations qui sont à l'œuvre dans leur éclosion simultanée autour de la naissance, de la mort et de la filiation. Car quel rapport entre tout cela ? dira-t-on. Aucun apparemment. C'est pourtant le défi du présent livre que de démontrer qu'il en existe un. Qu'y a-t-il de commun à ces différentes pratiques ? Partout il s'agit de chair : de corps, en entier ou en morceaux. De chair visible, voire tangible, dont l'exhibition, la manipulation, la simple présence sont censées être porteuses d'effets psychiques.

À l'énoncé de cette coalescence de pratiques et de représentations, le lecteur le devine : il ne s'agira pas ici de décrier ou de décrédibiliser des pratiques dont l'efficacité psychique ou sociale ne sera pas examinée. C'est non leur nécessité thérapeutique ou éthique qui sera interrogée mais, sous leur cohérence, leur *nécessité historique*. Il ne s'agit pas non plus d'adopter une posture de surplomb à l'égard du monde social ordinaire en relativisant par exemple la souffrance « identitaire » des uns ou des autres, mais de mettre au jour des souffrances moins visibles ou moins proclamées. Des malaises moins avoués que les désarrois identitaires sont *aussi* à l'origine des nouvelles pratiques observées. D'où, sans doute, leur caractère volontariste et systématique qui va jusqu'à impatienter certains soignants eux-mêmes : faut-il vraiment que les endeuillés en passent par des traces ? Chacun est-il vraiment condamné aux cinq étapes du deuil ? Cet ouvrage se propose donc aussi de contribuer à la perplexité actuelle des professionnels eux-mêmes. Il porte ainsi, à maints égards, sur l'*inquiétude*.

À travers ces gestes parfois sans phrases, un grand récit collectif – un récit en pratiques – se dessine, dont on se propose de reconstituer la cohérence et les raisons d'être. Ce récit traduit une



nouvelle manière de dire ce qui fonde les identités aujourd'hui. Il dit aussi quel rôle le corps doit jouer dans cette affaire. Il s'agit bien ici, de ce point de vue, d'une histoire des idées, à cette différence près que celles-ci sont d'abord véhiculées par des pratiques sociales concrètes. Des pratiques qui ont des effets concrets, sur des gens concrets, avant de se durcir en gestes obligés, codifiés, en protocoles, voire en textes de loi. Les examiner permet peu à peu de tirer les nombreux fils d'une toile dont la cohérence idéologique, à chaque étape du développement de cette histoire, n'est pas reconstituée de manière abstraite, mais à partir d'objets précis et de discours professionnels tournés vers l'action. Ils constituent la chair de l'histoire qu'on va dérouler ici. Ils constituent aussi notre propre voie d'accès vers un débat caractérisé aujourd'hui par un très haut niveau d'abstraction et d'intellectualité et/ou par des prises de position idéologiques masquant la complexité de notre histoire récente : le débat, récurrent en sciences sociales, qui oppose constructivisme et naturalisme, et qui s'est fortement intensifié depuis la seconde partie des années 1990.

Pour rendre raison des nouvelles pratiques observées, il nous a fallu en effet désamorcer quelques interprétations déjà disponibles, souvent réductrices car secrétées par ce débat sous-jacent. Celui-ci, inséparablement scientifique et politique, est aujourd'hui exacerbé, notamment du fait de deux phénomènes contradictoires : la multiplication d'entreprises de naturalisation des identités sociales dominées (femmes) ou déviantes (inadaptation scolaire) menées par des chercheurs en biologie, d'une part, et l'exaspération, d'autre part, du constructivisme militant en raison de la montée en puissance, depuis une décennie, de la militance homosexuelle et *queer*. Si bien que certaines de ces pratiques (l'allaitement) ou de ces revendications (la revalorisation du lien de filiation biologique) ont fait l'objet d'analyses d'inspirations disciplinaires (sociologie, anthropologie, droit) et idéologiques variées (libérale, libertaire, réformatrice, conservatrice), mais souvent prisonnières d'un débat sous-jacent opposant le « social » et le « biologique ». Il met face à face ceux portés à penser d'une certaine réalité qu'elle est déterminée par une nature ou une essence échappant fondamentalement au contexte social

et ceux s'évertuant à dire que cette même réalité est au contraire socialement construite, «qu'elle n'est pas naturelle, comme on l'a toujours cru ou prétendu, mais historique» et «qu'elle est donc contingente ; elle aurait pu ne pas exister ou exister autrement»<sup>1</sup>.

En attirant délibérément le regard, d'une part, sur les gens ordinaires et en se focalisant, de l'autre, sur ceux qui sont «au front» de la transformation ou de la régulation des normes en vigueur autour de la naissance, de la mort ou de la filiation, on se propose d'aborder ces questions si polémiques aujourd'hui à travers des *pratiques dotées d'une certaine ampleur* (et non des pratiques minoritaires mais souvent considérées malgré tout comme «exemplaires», comme le transsexualisme). De ce point de vue, faire allaiter, revaloriser le placenta ou faire accéder les adoptés à l'identité de leurs parents biologiques, est-ce revenir «en arrière»? Aurions-nous affaire à de discrètes offensives contre la maternité choisie? Contre l'adoption? À la remise en cause de la définition sociale de la maternité, mais aussi de la femme, voire de l'homme, ou encore de l'hétérosexuel et de l'homosexuel qui s'est solidifiée dans les années 1960? De même, faire regarder les morts, qui ne seraient jamais autant présents que par leur corps, est-ce revenir à des pratiques traditionnelles fleurant bon les chaudes communautés d'antan, voire rétrogrades et conservatrices? Aurait-t-on affaire à un simple *retour* au passé? Bref, assisterait-on à une re-naturalisation des identités sociales? Ou bien s'agirait-il d'une «naturalisation» d'une espèce inédite? Serait-ce un signe de temps heureusement nouveaux, où la contestation du caractère déterminant de la biologie sur les identités n'empêcherait pas qu'une nouvelle place, désormais «raisonnable», lui soit enfin rendue? Dans ce cas-là, peut-on encore parler de naturalisation? Que recouvre au juste ce terme? Le mouvement actuel traduit-il en tout état de cause

1. Jean-Jacques Rosat, préface à l'ouvrage de Paul Boghossian, *La Peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, Marseille, Agone, 2009.

un glissement idéologique et, si oui, de quelle espèce et de quel degré ? Et quelles en seraient les raisons ?

Pour raisonner sereinement sur ces questions, il nous faut des outils : des instruments de travail permettant de nous garder des termes flous (« biologisation ») ou attrape-tout et idéologiquement connotés (« naturalisation »). À travers la généralisation de pratiques dont on n'a donné plus haut qu'un aperçu, ce qu'on découvre avant tout, c'est un nouveau dispositif d'assignation des places et des identités sociales. Depuis le début des années 1980, les ouvrages se sont multipliés sur le remaniement qu'auraient connu les identités dans les sociétés occidentales. Le présent ouvrage prend à sa manière place dans cette série. Mais il s'en distingue aussi fermement en ce que, contribution à une histoire des idées réfractée dans les pratiques, il porte sur le *travail social* accompli en vue de produire des effets sur l'identité davantage que sur les transformations opérées (ou du moins perçues) elles-mêmes : autrement dit, il porte sur le travail d'« identification ». « Identifier », c'est *reconnaître* quelqu'un, par exemple « le » père, « la » mère, l'endeuillé, « en tant que personne *correspondant à une certaine description* ou *appartenant à une certaine catégorie*<sup>1</sup> ». Identifier, ce peut être alors fabriquer du père, du « plus de père » et/ou du père « plus vrai ». Qu'est-ce que cela nous dit sur la tonalité idéologique actuelle ?

Mais ce livre se distingue surtout de bien des ouvrages sur l'identité en ce qu'il s'intéresse à une *manière particulière de fabriquer ces identités légitimes* : en instrumentalisant la matérialité corporelle. Ce travail social consistant à asseoir les identités sur la chair, nous lui avons donné le nom d'« incarnation ». Il consiste à recourir au corps et à la nature comme fondement plus ou moins important, plus ou moins exclusif, des identités. Il vise à donner une identité à la fois spécifique et stable aux

1. Rogers Brubaker, « Au-delà de l'« identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, 2001, p. 77. (Tout au long de ce livre, sauf exceptions dûment signalées, les passages soulignés dans les citations le sont par nous.) Voir aussi Marina Avanza et Gilles Laferté, « Dépasser la « construction sociale des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, 2005, p. 135-151.

individus. Il représente donc un sous-ensemble des opérations d'« identification », dont l'importance aujourd'hui devra être précisément évaluée. Ce qui importe ici, c'est, à chaque étape de cette histoire, la *contribution spécifique de l'incarnation* au travail d'identification.

Ces deux termes – « identification » et « incarnation » – présentent évidemment l'inconvénient d'avoir des sens précis, et éloignés de celui que nous leur donnons ici, dans les domaines où ils sont couramment employés (la psychanalyse pour le premier, la théologie pour le second). Mais ils présentent aussi l'avantage d'être précisément empruntés à deux aires suffisamment éloignées des sciences sociales pour que leur usage détourné ne prêle pas à confusion. Comme tels, la richesse lexicale n'étant pas infinie, ils nous sont apparus immédiatement évocateurs, et grâce à leur suffixe, suffisamment aptes à désigner une action, une opération sociale : ici de catégorisation ou de fortification identitaires.

Sortir des ornières où risquait de conduire un débat trop idéologisé exigeait de proposer un dernier instrument d'analyse. Porter le regard sur les gens ordinaires, les pratiques majoritaires et tous ceux qui sont « au front » de leur encadrement, c'est attirer l'attention sur le naturalisme ou le constructivisme « en acte ». L'un comme l'autre désigneront des *pratiques*, non forcément accompagnées de discours et encore moins de théorie, tendant, pour le premier, à « invoquer » la nature (sous l'espèce de la matérialité physique, visible – accouchement, grossesse – ou moins visible – liens du sang, du gène) comme source première pour fonder son identité ou son rapport aux autres (« J'ai les gènes de ma mère », « Les chiens ne font pas des chats », etc.), et, pour le second, à la récuser, au profit d'autres sources, comme les affinités électives, l'affectivité, le désir, la volonté, le droit, etc.

Notre détour par les pratiques majoritaires et concrètes devrait pouvoir nous permettre de construire quelque chose comme une réponse *scientifique* dans un débat dont il serait en même temps illusoire de dénier la forte valence *politique*. « Et le corps, Judy ? » se demande Judith Butler à l'instar de ses interlocu-

teurs lui reprochant au fond un excès de constructivisme<sup>1</sup>. «Et le monde social, Judy ?», dirions-nous pour notre part, en faisant le pari, sans doute un peu naïf, qu'une plongée délibérée vers les « gens ordinaires » permet de sortir des apories et des écueils idéologiques du débat opposant constructivisme et naturalisme.

Pourquoi avoir par ailleurs étendu, mais aussi limité (si l'on peut dire), le regard dans cette affaire à la naissance et à la mort, et, accessoirement, à la filiation ? Choisir ces deux moments de l'existence comme observatoire privilégié – l'effet d'un hasard à l'origine – s'est en effet révélé très rapidement et très durablement heuristique.

Rapprocher la naissance de la mort, malgré la gageure que cela représente, permet en effet, en échappant à la monographie si fréquente sur ces sujets, de viser d'emblée une possible généralisation, en appréhendant *ce qui peut faire système* dans l'administration des individus, du point de vue de leur rapport à leur dimension physique. Cette posture avait par ailleurs d'autant plus de chances d'être heuristique que ces deux moments de « passage », ici entre vie et non-vie, ont ceci de commun que, contrairement à l'entrée dans l'âge adulte ou l'accès à l'état matrimonial, par exemple, ils marquent l'*entrée dans* ou la *sortie de* la communauté humaine. C'est un moment névralgique de définition de leur identité par cette même communauté, comme Luc Boltanski l'a rappelé à propos de la naissance :

Il n'existe pas de société dans laquelle les nouveaux êtres humains ne soient pas, non seulement reçus, sur le mode de la passivité, mais aussi activement confirmés dans leur appartenance à la société des humains qui les accueillent au moyen de gestes, de rites, qui sont autant de marques de reconnaissance de leur humanité et qui accompagnent leur insertion dans des collectifs, c'est-à-dire dans un ensemble de rapports symboliques<sup>2</sup>.

1. Judith Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

2. Luc Boltanski, *La Condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004, p. 63.

Car sur ces seuils gravitent des êtres souvent considérés comme « déjà vivants » et « déjà là » (avant la naissance), ou « encore un peu vivants » et « encore là » (après la mort) : bref, comme déjà, ou encore, dans la communauté des vivants.

Par ailleurs, au moment de la naissance et de la mort, c'est avant tout à des corps, habillés de discours et de sens certes, mais à des corps tout de même, que professionnels et profanes ont affaire. Si, à travers l'exhibition de la « chair », quelque chose devait se jouer aujourd'hui autour de la définition des identités sociales et de la définition de ce qui fait le lien social, ces deux moments de passage pourraient bien représenter un endroit privilégié pour l'observer.

Ces moments de passage ont toujours été entourés de rites et de cérémonies, laïques aussi bien que religieux, qui perdurent sous des formes diverses. Dans les sociétés traditionnelles, de surcroît, c'est *aux mêmes agents* qu'était confiée leur garde : les prêtres, bien sûr, mais d'autres figures aussi, plus spécifiques (car les premiers administrent tout autant les autres grands passages de l'existence), comme la « femme-qui-aide<sup>1</sup> » : celle qui lave puis enveloppe les morts, comme elle lave et enveloppe les nouveau-nés. La dissociation progressive de ces deux fonctions, redistribuées entre des agents sociaux différents, serait même un indice de la déstructuration du « monde que nous avons perdu ». Or ce sont encore aujourd'hui des agents *socialement similaires*, on va le voir, qui administrent ces entrées et sorties. Mais ils ont bien changé.

Le lien entre administration de la naissance et de la mort s'est d'ailleurs vérifié de manière spectaculaire depuis un demi-siècle. De la légalisation de la contraception en 1967 à celle de l'avortement en 1975 (pour la France), de l'introduction de la notion de « mort cérébrale » en 1968 aux premiers mouvements en faveur du suicide assisté et à la progression vertigineuse des taux de crémation au milieu des années 1970, en une décennie une page de l'histoire du gouvernement de la naissance et de la mort a

1. Yvonne Verdier, « la femme-qui-aide », in *Façons de dire, façons de faire*, Paris, Gallimard, 1979, p. 106 sq.

été tournée : la révolution culturelle qui s'est opérée entre 1965 et 1975 s'est très fortement fait sentir aux deux extrémités de la vie. Ses conséquences politiques, idéologiques, anthropologiques et culturelles n'ont toutefois pas été suffisamment prises en compte, ni sa cohérence suffisamment examinée. Que nous apprennent ces deux moments de l'existence et les transformations qui les ont affectés sur le rôle que la nature et le corps sont appelés à jouer aujourd'hui pour définir l'individu idéal ?

En raison d'un pur effet de position dans l'espace social, certains agents sociaux apparaissent aujourd'hui particulièrement actifs dans ce travail de réassignation identitaire par le corps. Car cet ouvrage, enfin, porte moins sur ceux qui sont porteurs de ces identités (c'est-à-dire virtuellement sur chacun d'entre nous) que sur ceux qui se livrent à cette identification par l'incarnation. Ce travail est en effet exercé par un « tout petit monde » apparemment, mais qui l'applique à tous ceux qui passent entre ses mains, c'est-à-dire désormais, en vertu de l'histoire récente de la naissance et de la mort, à *la quasi-totalité des naissances et aux deux tiers des morts*... Ce « tout petit monde » s'impose à presque tout le monde. Si la nébuleuse idéologique qui se dessine à travers le gouvernement par la chair constitue une nouvelle épistémè, certains agents sociaux en sont clairement à l'avant-garde. Ils sont donc traités ici comme de véritables « agents de civilisation », diffusant un produit culturel bien particulier. Leur importance historique provient du fait qu'ils sont porteurs d'une formule de compromis entre deux rapports à la corporéité et deux définitions de l'individu qui semblent aujourd'hui intenable. L'identité sociale des agents de civilisation d'aujourd'hui ne laissera alors pas d'étonner par sa relative modestie. Le caractère pressant de l'activité sociale que réquisitionne, un peu partout dans le monde social, l'incessant travail d'identification en apparaîtra d'autant plus évident.

Et pourtant, ces agents spécifiques ne font pas tout. Il s'avère que le grand chœur des profanes bricole aussi. Au cœur de l'artifice, ils ne cessent de mimer la nature. Ils la convoquent chaque fois qu'il est possible pour donner un surcroît de légitimité à ce qu'ils sont en train de faire. Que s'est-il donc passé pour que se

répande un peu partout une réflexivité nouvelle sur la matérialité de la chair comme lieu névralgique du travail sur soi et comme support identitaire majeur ? Que s'est-il donc passé pour que le support corporel serve de métonymie infiniment désirable pour penser le « tout » de l'autre et de soi-même ? Cette évolution n'est que la partie visible d'un iceberg en mouvement depuis cinquante ans. C'est lui qui fait l'objet du présent ouvrage.



PREMIÈRE PARTIE

LA RÉINCARNATION DES VIVANTS  
ET DES MORTS



## La seconde vie des bébés morts

Ce qui a ouvert la voie à la thèse soutenue dans le présent livre, c'est l'observation d'une mutation récente des pratiques autour du deuil périnatal. Plus exactement, c'est l'impossibilité d'en saturer complètement l'explication<sup>1</sup>.

Le 2 août 2005, une soignante signale la présence de 351 fœtus et enfants mort-nés dans la chambre mortuaire de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris. L'émotion est considérable. En une semaine, l'hôpital ne reçoit pas moins de 522 appels de parents affolés y ayant séjourné. En plein cœur de l'été et des congés annuels, l'administration hospitalière convoque les chefs de service dans leurs hôpitaux respectifs. Une visite est effectuée à la recherche systématique d'autres corps. Une enquête administrative est confiée à l'Inspection générale des affaires sociales, le Comité consultatif national d'éthique est saisi, ainsi que le Parquet. Un conseil de discipline est convoqué, à l'encontre – chose totalement inusitée – de deux professeurs praticiens hospitalo-universitaires. L'« affaire Saint-Vincent-de-Paul » avait été précédée en Grande-Bretagne par le non moins spectaculaire « *organ donation scandal* » en 1999 : le retrait et la conservation d'organes et de tissus d'enfants morts, sans que les parents en aient été informés, ni *a fortiori* qu'ils y aient consenti, provoquèrent alors la colère de ces derniers<sup>2</sup>. Les collections anatomo-

1. Le présent chapitre résume notre précédent ouvrage, *La Seconde Vie des bébés morts*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011, auquel on renvoie pour plus de détails.

2. Voir Cecily Palmer, « Human and object, subject and thing : the troublesome nature of human biological material », in Susanne Bauer et Ayo Wahlberg (dir.), *Contested Categories. Life Sciences in Society*, Londres, Ashgate, 2009, p. 15-30.

miques – d’enfants tout au moins – étaient devenues socialement intolérables.

L’évolution est d’autant plus intéressante qu’elle est radicale. Entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990, dans les hôpitaux français – dix ans auparavant dans les hôpitaux anglo-saxons – la mort du fœtus ou du nourrisson a vu l’accueil qui lui est réservé se modifier radicalement. L’usage était jusque-là d’emporter le corps dès l’accouchement, de le soustraire à la vue de sa mère, de mettre celle-ci sous sédatifs, de l’inciter à oublier au plus vite et à programmer un autre enfant. On fuyait alors cette chambre où la mort avait eu raison des efforts de la médecine. Tout s’est inversé aujourd’hui. Rapprochement physique de ces mères avec les autres mères, entretiens systématiques avec les parents endeuillés, moindre sédation : autant d’évolutions accompagnant la plus surprenante d’entre elles : la proposition systématiquement faite aux parents de regarder leur enfant mort, voire de le toucher, de l’habiller, de le bercer et/ou d’en obtenir une photographie, avant de s’en séparer.

L’inversion de la norme, qui va s’inscrire dans le droit, se produit en moins d’une décennie : entre 1984, quand paraît l’article francophone qui servira en France de justification fréquente à ces nouvelles pratiques<sup>1</sup>, et 1993, quand se rompt définitivement dans le droit le *statu quo* bicentenaire qui administrait le cas des enfants décédés avant leur naissance. En dix ans, une page dans l’histoire du rapport à la mort autour de la naissance a été tournée. La mutation est d’autant plus impressionnante qu’elle est internationale. Dans de nombreux pays d’Europe, c’est à partir des années 1990 que sont redéfinis les critères de viabilité pour améliorer le statut symbolique des enfants nés sans vie : les Pays-Bas en 1991, la Grande-Bretagne en 1992, la France en 1993, l’Irlande en 1994, l’Allemagne en 1998, l’Autriche et la Belgique en 1999, le Danemark en 2004<sup>2</sup>.

1. P. Rousseau et K. Moreau, «Le deuil périnatal», *L’Enfant*, n° 5, 1984, p. 39-52, rééd. in *Bulletin officiel de la société française de psycho-prophylaxie obstétricale*, n° 106, 1986, p. 23-30.

2. Voir le document de travail du Sénat, «Les enfants nés sans vie», *Étude de législation comparée*, n° 184, avril 2008.

RÉALISATION : IGS-CP À L'ISLE-D'ESPAGNAC (I6)  
IMPRESSION : S.N. FIRMIN-DIDOT À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE  
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2014. N° 117145 ( )  
*– Imprimé en France –*

